



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

SECRETAIRE-GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.85

PV N° 04 DU SAMEDI 10/09/2022

Réunion du 05 Septembre 2022

COURRIER

Réginald Becque (FFF) : lancement du dispositif "club officiel des bleus"
Francois Ousset : Formation "Administration, Gestion et Développement des Associations" Université Bourgogne-Franche Comté
Vie Associative de St Chamond : Réunion de sensibilisation / information sur la communication - **13 septembre à 18h00** - Hôtel Dieu
Vie Associative de St Chamond : Accueil volontaires SNU / Enquête auprès des associations ligériennes
As Chambéon-Magneux : présent à la réunion du 14 septembre 2022 au DLF
L'Etrat la Tour : présent à la réunion du 14 septembre 2022 au DLF
Af Pays de Coise : présent à la réunion du 14 septembre 2022 au DLF
Sorbières la Talaudière : présent à la réunion du 14 septembre 2022 au DLF
Anzieux Foot : présent à la réunion du 14 septembre 2022 au DLF
Roannais Foot 42 : présent à la réunion du 14 septembre 2022 au DLF

CARNET NOIR

La FFF nous apprend le décès de Christian MARTIN à l'âge de 83 ans. Il a été président du District de Football du Tarn et Garonne de 1980 à 1992.

REUNION DES CLUBS D2 POULE A

Elle se déroulera le **vendredi 23 septembre 2022 à 19H00**, au stade Emile PIROLLO de St Romain le Puy à l'adresse suivante :
Stade Emile PIROLLO, Avenue l'Angiller, lieu dit « La Roue » **42610 SAINT ROMAIN LE PUY**

REGLEMENTATION NOMBRE DE JOUEURS « MUTATIONS »

De nouvelles dispositions ont été votées et adoptées lors de l'Assemblée Fédérale du **18 juin 2022** à Nice concernant le nombre de joueurs « Mutation » (cf. : **Article 160 des R.G.**). Elles sont applicables dès la saison **2022-2023**.

POUR RAPPEL

« 1. a) Dans toutes les compétitions officielles des catégories **U19** et **supérieures** ainsi que dans l'ensemble des compétitions nationales de jeunes, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à **six** dont **deux maximum** ayant changé de club hors période normale au sens de l'article **92.1** des présents règlements.
« b) Pour les pratiques à **effectif réduit** des catégories **U19** et **supérieures**, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à **quatre** dont **deux maximum** ayant changé de club hors période normale au sens de l'article **92.1** des présents règlements.
« c) Dans toutes les compétitions officielles des Liges et Districts des catégories **U12** à **U18**, tant pour le football à **11** que pour les pratiques à **effectif réduit**, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à **quatre** dont **un maximum** ayant changé de club hors période normale au sens de l'article **92.1** des présents règlements
« 2. Le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match peut être **diminué** ou **augmenté** dans les conditions fixées par les **articles 45** et **47** du **Statut de l'Arbitrage** et **164** des présents règlements. En tout état de cause, quel que soit le nombre de joueurs mutés accordé, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » ayant changé de club hors période normale inscrits sur la feuille de match **reste le même** ». (Art. **160** des R.G.).

FINALE REGIONALE COPA COCA COLA FUTSAL 2022

La finale régionale de la Copa Coca Cola futsal a eu lieu **samedi 27 aout 2022** à St Etienne.
Le **Futsal Club du Forez** chez les garçons, et **Chassieu Décines FC** chez les filles, ont remporté l'édition 2022.
Ces deux clubs vainqueurs sont qualifiés pour la finale nationale de la Copa Coca Cola Futsal qui aura lieu le **dimanche 9 octobre 2022**.

Félicitations à l'ensemble des équipes, joueuses, joueurs, encadrements, et aux arbitres !
Bonne chance pour la suite !



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

SECRETAIRE-GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.85

COUPE DE FRANCE SENIORS 2022-2023

Terrains à partir du 3ème tour de la Coupe de France
Article 10 - du règlement régional de la Coupe de France

COUPE DE FRANCE FEMININE 2022-2023

Voir les articles ci-dessous :
Article 9 - Classification des terrains
Article 8.2 - Désignation des clubs « recevant » pour les tours suivants

1er tour : week-end du **17-18 septembre 2022** (entrée des clubs de R2 F).

COUPE LAURAFoot SENIORS 2022-2023

Le 1er tour programmé pour le week-end du **24-25 septembre 2022**.

UTILISATION DE LA TABLETTE FMI

PREPARATION DES ÉQUIPES

L'équipe **recevante** : réalise via l'interface web → connexion Google Chrome (<https://fmi.fff.fr>) la préparation de l'équipe **UNIQUEMENT**. Et utilise un support autre que la tablette FMI

L'équipe **visiteuse** : réalise via l'interface web → connexion Google Chrome (<https://fmi.fff.fr>) la préparation de l'équipe **UNIQUEMENT**. Et utilise un support autre que la tablette FMI

Pour les matches du **samedi** : dès le mardi et jusqu'au **vendredi** soir **23h59** dernier délai
Pour les matches du **dimanche** : dès le mercredi et jusqu'au **samedi** soir **23h59** dernier délai

L'équipe visiteuse n'utilise jamais la tablette FMI de la semaine.

RECUPERATION DES RENCONTRES ET CHARGEMENT DES DONNEES

Seulement l'équipe recevante, et ne sont nécessaire qu'une seule fois.

Pour les matches du samedi : à partir du **vendredi 24H00** jusqu'au moins **2H** avant le début de la rencontre.

Pour les matches du dimanche : à partir du **samedi 24H00** jusqu'au moins **2H** avant le début de la rencontre

L'équipe recevante est en charge de la tablette FMI. C'est la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données.

Si la récupération des données par le club recevant n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, IL EST INUTILE DE RECUPERER DE NOUVEAU LES DONNEES, dirigez-vous directement « **feuille de match de la FMI** », pour modifier les rencontres au stade si besoin, pour les deux équipes.

SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE MAIRIE DE SAINT-CHAMOND

La Ville de Saint-Chamond en partenariat avec l'association Emplois Loire Observatoire (ELO) vous invite à une réunion de sensibilisation et d'information sur le sujet de la communication.

Comment organiser sa communication efficacement sur les réseaux sociaux et internet ?

Le **mardi 13 septembre** de **18h00 à 20h00**

Salle Jean Renoir - Rez-de-Chaussée de l'Hôtel Dieu
Place de l'Hôtel Dieu à Saint-Chamond

Inscription par mail : vie.associative@saint-chamond.fr

Le service de la vie associative reste à votre disposition pour toutes précisions complémentaires, en téléphonant au 04 77 31 05 61

Le **Service National Universel (SNU)**, un parcours d'engagement non obligatoire pour des jeunes de **15 à 17 ans**
Nous vous rappelons deux informations utiles :



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

SECRETAIRE-GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.85

- la possibilité de devenir organisme d'accueil des jeunes de 15 à 17 ans en SNU (Service National Universel),
- et l'enquête en cours auprès des associations ligériennes.

En cas de besoin de précisions, questions liées à l'enquête ou difficultés pour remplir le questionnaire, nous vous remercions de contacter directement Emplois Loire Observatoire - Alexandra **TAREL** - Chargée de projet Appui à la vie associative par téléphone au 04.77.92.83.72 / ou par message électronique via l'adresse a.tarel@elobs.fr